

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing/
Le titre de couverture manqué

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

Coloured pages/
Pages de couleur

Pages damaged/
Pages endommagées

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached/
Pages détachées

Showthrough/
Transparence

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Continuous pagination/
Pagination continue

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

JOURNAL

D'ÉDUCATION ET D'INSTRUCTION

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois, les vacances exceptées.

J. B. CLOUTIER, Rédacteur

Prix de l'abonnement : UN DOLLAR par an, invariablement payable d'avance.

Toute correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction ou l'administration devront être adressées à J. B. CLOUTIER, professeur à l'école normale-Laval, Québec.

SOMMAIRE : Actes officiels.—PÉDAGOGIE : La langue maternelle, par P. Rousselot, (suite).—METHODOLOGIE : Leçon de grammaire, (suite du verbe).—PRATIQUE : I, Devoir d'invention—II, Dictée—La batterie de cuisine et le combustible—Explications—III, Dictée—Fable, Les deux mulets—Explications—La même fable mise en prose—Arithmétique—problèmes—Toisé, Algèbre—Leçon de choses, les animaux.—DIVERS—Poésie—La petite école, par L. Tournier—Le mois des morts, par R. G. T.—Les écoles au Japon—Distractions utiles—Réponses aux questions du No. 17. Etude des contraires.—Annonces.

ACTES OFFICIELS

NOMINATIONS

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Nominations de commissaires d'écoles.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur par un ordre en Conseil, en date du 20 octobre courant (1881), de faire les nominations de commissaires d'écoles suivantes, savoir :

Comté de Jacques-Cartier, Sainte-Genève No. 1.—M. Emery Payment, aucune élection n'ayant eu lieu en juillet dernier.

Comté de Mégantic, Sacré-Cœur de Marie, (Thetford).—Rév. M. Pierre Savaie, en remplacement du R. M. L. Mayrand, qui a laissé la municipalité.

Comté de Saint-Maurice, Saint-Etienne des Grés—MM. Antoine Duchaine et Joseph L. Desaulniers, en remplacement de MM. Joseph Pellerin et Thomas Panneton.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Nominations de Commissaires et de Syndics d'écoles.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur par un ordre en conseil, en date du 26 octobre courant (1881), de faire les nominations suivantes, savoir :

Commissaires d'écoles.

Comté de Charlevoix, Petite Rivière Saint-François-Xavier.—R. N. Parent, en remplacement du Révd. J. L. E. Lauriot, qui a quitté la municipalité.

Comté de l'Assomption, Saint-Roch de l'Achigan. M. Joseph Garant, en remplacement du Révd. M. Thomas Dagenais, qui a été réélu en juillet dernier, sans son consentement, et qui refuse d'agir en vertu de la 43e sec. du ch. 15 des S. R. B. C.

Comté de Vaudreuil, Vaudreuil (village)—MM. Paul Denis et André Mallet, en remplacement d'eux-mêmes, vû qu'il n'y a pas eu d'élection en juillet dernier.

Syndics d'écoles.

Comté d'Ottawa, Aylmer.—M. Alfred Driscoll.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Nomination d'un Commissaire d'Écoles.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en Conseil, en date du 25 août dernier, (1881), de nommer M. André Gagnon, commissaire d'écoles pour la paroisse de Saint-Damase, dans le comté de Saint-Hyacinthe, l'élection étant nulle, le président de la dite élection ne sachant signer.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur par un ordre en Conseil en date du 29 octobre dernier, et en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés, d'accorder un congé d'absence de six mois à M. George Tanguay, inspecteur d'écoles, pour raison de santé, et que M. Célestin Bouchard, continue d'exercer temporairement la charge d'inspecteur d'écoles pendant six mois, durant l'absence de M. G. Tanguay, avec un traitement de quatre cents piastres (\$400) pour les six mois.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en Conseil en date du 29 octobre dernier, (1881), de nommer M. Siméon Dion, syndé d'écoles pour la paroisse de Saint-Théodore d'Acton, dans le comté de Bagot, en remplacement de M. William Bothwell, sorti de charge.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Délimitations de municipalités, etc.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en Conseil en date du 29 octobre dernier (1881), de distraire de la municipalité scolaire de Saint-Malachie, comté de Dorchester, la partie de la concession "Saint-Jean," qui lui avait été annexée par ordre en Conseil, en date du 21 octobre 1875, et de la réannexer à la municipalité scolaire de Sainte-Claire, dans le même comté, dont elle faisait partie avant la passation du dit ordre en Conseil : aussi, de distraire de la municipalité scolaire de Saint-Lazare, comté de Bellechasse, le rang de Saint-Lazare paroisse de Sainte-Claire, dont il fait déjà partie pour les fins religieuses.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Nominations de Commissaires d'Écoles

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur par un ordre en conseil en date du 2 novembre courant (1881), et en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés de faire les nominations de commissaires d'écoles suivantes, savoir :

Comté de Bonaventure, Saint-Laurent de Mntapédia.—M. David Lawlor, en remplacement de M. Daniel Fraser, qui a quitté définitivement la municipalité.

Comté de Montcalm, Wexford.—M. George Cur-

reault, en remplacement de M. Alfred Grégoire, qui a quitté définitivement la municipalité.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en Conseil, en date du 29 octobre dernier (1881), en vertu des pouvoir qui lui sont conférés; d'assigner à la municipalité scolaire de Saint-Honoré, (comté de Témiscouata), les mêmes limites qu'elle a comme paroisse civile, telles qu'elles sont désignées dans la proclamation du vingt-quatre février 1874.

PÉDAGOGIE

LA LANGUE MATERNELLE

(Suite.)

La leçon de lecture-écriture contribue ainsi à l'éducation de l'oreille, de l'œil, de la main et de la parole; l'enfant apprend à regarder, à écouter, à parler; faut-il ajouter qu'il apprend à penser? C'est une application directe de la méthode intuitive, simplifiant les procédés, mais ne cherchant cette simplification que dans une soumission intelligente aux lois de l'esprit humain. La cause est gagnée où peu s'en faut aux États-Unis, en Suisse, en Allemagne, en Autriche, en Belgique, en Italie, en Espagne, même en Russie; en France, plus d'un maître hésite à abandonner l'ancienne épellation, utile et nécessaire absolument à l'épellation, il s'agit seulement de ne plus commencer par là. Rien n'empêche d'y revenir, quand l'enfant sait lire; alors elle est vraiment l'épellation orthographique. D'ailleurs, et c'est un dernier avantage du système de lecture-écriture, l'orthographe d'usage s'apprendra déjà par le fait de reproduire exactement les lettres de chaque mot, pour peu que le maître y tienne la main.

Il est bien entendu que cette méthode est pour les commençants et ne dispense pas par la suite de leçons distinctes de lecture et d'écriture. Comme peu de maîtres sont faits à ce système, surtout dans les écoles rurales,

L'emploi du temps donné plus haut suppose les deux enseignements séparés ; mais, même dans les écoles sans adjoints, le maître pourrait faire chaque jour lui-même la leçon d'écriture-lecture, à l'heure indiquée dans la classe du matin pour l'exercice d'intelligence et de langage, qui durerait alors une demi-heure au lieu de vingt minutes.

Il nous reste à ajouter des indications spéciales à l'enseignement de l'écriture. Les genres d'écriture sont nombreux, quoiqu'ils se ramènent à deux principaux, la cursive ou anglaise, et la française, mélange de bâtarde et de la coulée. Les cours ou méthodes d'après l'anglaise sont presque innombrables et comportent des degrés nuancés depuis le type le plus allongé et le plus penché (la pente étant la diagonale d'un rectangle de 4 de hauteur sur 3 de base) jusqu'aux types récents plus arrondis et plus écartés (diagonale du carré). L'écriture française proprement dite n'est guère représentée que par les cahiers Froment (diagonale d'un rectangle de 3 de hauteur sur 5 de base) ; elle est plus lisible que l'anglaise, mais on lui reproche d'être moins rapide. Je l'ai vue en honneur dans plus d'une école normale, et je ne cache pas mon goût pour notre vieille écriture nationale, mais il appartient aux maîtres de choisir. Quel que soit leur choix, il y a des règles générales dont ils tiendront compte dans tout les cas.

L'art d'écrire, comme tout art, a ses principes et ses règles ; il s'enseigne par la théorie et par la pratique. Le maître, même avec des modèles tout faits, doit toujours écrire lui-même au tableau, en expliquant les procédés qu'il emploie et les principes qui justifient ces procédés. Avec les petits enfants, il ne procédera que par la pratique ; c'est dans les divisions supérieures qu'il y joindra la théorie. Dans les écoles américaines, est usité un exercice appelé *récitation d'écriture*, dans lequel les élèves rendent compte de ce qu'ils font en écrivant et font preuve de connais-

sances techniques véritablement raisonnées. Cela est désirable dans toutes nos écoles, difficile dans celles qui n'ont qu'un seul maître, possible dans les autres, absolument indispensable dans les écoles normales. La leçon faite, le maître passe de banc en banc, dirige, critique, corrige, veille à la tenue du corps, de la main et de la plume. Et, comme il ne faut jamais perdre de vue l'éducation de l'intelligence, les modèles à copier doivent être toujours des mots exprimant des choses connues, des phrases énonçant des idées claires, intelligibles, ayant une portée intellectuelle ou morale. L'orthographe doit en être scrupuleusement reproduite.

Autrefois, le maître d'école se reconnaissait à sa belle écriture, il en faisait son *chef-d'œuvre* comme dans les corps de métier. Il y avait peut-être bien aussi quelque chose d'un peu mécanique et d'assez inutile dans ce luxe calligraphique ; mais aujourd'hui la réaction est trop vive, nos instituteurs dédaignent ce que leurs prédécesseurs estimaient : combien dont la signature est un hiéroglyphe, et qui s'imaginent sans doute qu'il est du bel air de ne pas laisser lire leur nom au bas d'une lettre ! Rien de mieux que de supprimer le superflu, mais gardons le nécessaire. Le nécessaire est une bonne écriture usuelle, nette, ferme, régulière, lisible, agréable à l'œil, et rapide.

MÉTHODOLOGIE

LEÇON DE GRAMMAIRE

(Suite)

M.—Comme vous avez pu le voir, mes enfants, il y a beaucoup de choses à apprendre avant de pouvoir écrire correctement tous les temps d'un verbe ; car, outre la distinction de la conjugaison, des modes, des temps simples et des temps composés, il y a encore les terminaisons qui sont nombreuses et difficiles,

C'est pourquoi nous allons nous en occuper aujourd'hui d'une manière toute particulière.

Vous rappelez-vous, Joseph, que dans une leçon précédente, je vous ai parlé de *radical* et de *terminaison*.

Joseph.—Oui, monsieur, vous avez dit que le radical est la partie du verbe qui ne change pas et que la terminaison est celle qui change.

M.—C'est bien ! et vous avez même fait un exercice sur ce sujet, que nous avons interrompu pour apprendre des chose qu'il était indispensable de savoir pour continuer ce travail avec profit. Puisque vous êtes maintenant bien préparés, nous allons reprendre cet exercice.

Vous avez appris, par le moyen d'un petit tableau, à orthographier les verbes de la première conjugaison au présent de l'indicatif. (1)

Nous allons maintenant continuer de faire de semblables tableaux pour le même temps aux autres conjugaisons.

2e Conjug.	3e Conjug.	4e Conjug.
Je.....is	Je.....ois	Je.....s
Tu.....is	Tu.....ois	Tu.....s
Il.....it	Il.....oit	Il.....d
N.....issons	N.....evons	N.....ons
V.....issez	V.....evéz	V.....ez
Ils.....issent	Ils.....oivent	Ils.....ent

En écrivant dans les espaces des colonnes ci-dessus un verbe de la conjugaison marquée en tête de chacune, vous en aurez le présent de l'indicatif. Remarquez, 1o que contrairement à la première conjugaison, les trois autres ont un *s* à la première personne du singulier et un *t* à la troisième, 2o que le *c* du radical des verbes de la troisième conjugaison prend une cédille avant *o u*, je *reçois*, je *reçus*.

Pour votre prochain devoir, vous m'écri-

(1) Voir l'Enseignement primaire, page 40. Faire répéter l'exercice en rapport avec le radical et la terminaison, s'il en est besoin.

rez sur le papier, le *présent* de l'indicatif des verbes *grandir*, *fournir*, *rendre*, *concevoir*, *percevoir*, *fendre*, *remplir*, *répandre*.

Qu'allez-vous faire, Louis, avec le verbe *grandir* ?

Louis.—Je vais écrire le radical *grand*, dans la première colonne, et j'aurai *je grandis*, *tu grandis*, etc.

M.—Et vous, Léon, pour le verbe *devoir* ?

Léon.—Je vais mettre dans la seconde colonne le radical *conç* et j'aurai, *je conçois*, *tu conçois*, etc.

N. B. Il faudra continuer de questionner de la même manière tous les élèves sur chaque verbe afin de s'assurer que la leçon a été bien comprise.

PARTIE PRATIQUE

I

DEVOIR D'INVENTION

L'élève remplacera les points par le nom convenable :

Les jours de la semaine

Chaque jour est suivi d'une... et chaque nuit d'un...

Le jour commence le... et la nuit commence le...

Sept jours font une...

Le premier jour s'appelle..., le deuxième..., le troisième..., le quatrième..., le cinquième..., le sixième... et le septième...

Le..., le..., le..., le..., le... et le... sont des jours de travail.

Le... est le jour du repos.

MODÈLE

L'élève a dû remplacer les points par le nom convenable :

Les jours de la semaine

Chaque jour est suivi d'une *nuit*, et chaque nuit d'un *jour*. Le jour commence le *matin*, et la nuit le *soir*. Sept jours font une *semaine*. Le premier jour de la semaine s'appelle *dimanche*, le deuxième *lundi*, le troisième *mardi*, le quatrième *mercredi*, le

cinquième *jeudi*, le sixième *vendredi*, le septième *samedi*. Le *lundi*, le *mardi*, le *mercredi*, le *jeudi*, le *vendredi* et le *samedi* sont des jours de travail. Le *dimanche* est le jour du repos.

II

DICTÉE

LA BATTERIE DE CUISINE ET LE COMBUSTIBLE

La batterie de cuisine, c'est l'ensemble des vases, ordinairement en métal, dans lesquels on prépare les aliments. Au village, le premier de tous est la marmite, la chaudière ou le chaudron. Joignez-y quelques casseroles avec leurs couvercles, une ou deux cocotes¹, une poêle² et un poêlon, une bouilloire, (coquemar.)³ vous aurez l'indispensable. L'ouvrier n'en possède guère davantage. La simplicité de sa nourriture lui rend inutile tout ce luxe d'ustensiles nécessaires aux riches pour la préparation des mets délicats qui plaisent à leur estomacs paresseux.

Pour faire cuire nos aliments, comme pour nous chauffer on se sert de combustible.

Le plus souvent on distingue sous ce nom les substances que l'on brûle pour se chauffer. Nous nous chauffons principalement avec le bois. Dans certains pays on se chauffe avec la tourbe ; ailleurs avec le coke, ou la houille.

La tourbe est une sorte de terreau noir qu'on trouve dans les marais et qu'on brûle après l'avoir fait sécher au soleil.

La houille ressemble à une pierre noire et luisante. On la retire de la terre, et on l'appelle aussi pour cela charbon de terre. Le coke est le résidu qu'on obtient en chauffant la houille, pour en extraire le gaz de l'éclairage.

1. L'Académie n'admet pas ce mot ; M. Littré écrit *cocotte* et non *cocotte*.

2. L'Académie admet *poêle* et *poïle*.

3. Ne dites pas une *bombe*.

EXPLICATIONS.—*Batterie de cuisine* : ustensiles de cuisine, peut-être ainsi désignés parce que beaucoup d'entre eux sont faits de métal battu.—*Cocote* : espèce de casserole en fonte pour les aliments qui doivent cuire longtemps ou à grand feu. Le mot latin *coquere*. veut dire *cuire*, *faire cuire*.—*Ustensile* : mot à mot *ce dont on se sert* ; le mot *outil* a la même origine.—*Tout ce luxe d'ustensiles*, tous ces ustensiles *luxueux*, qui ne sont point indispensables, absolument nécessaires.—*Estomacs* : du mot latin *stomachus*, d'où *stomachique* ; rapprocher *esprit* et *spirituel*, venant de *spiritus*.—*Leurs estomacs paresseux* : on dit qu'un estomac est paresseux quand il n'accomplit pas activement sa fonction, qui est de digérer les aliments, comme on dit qu'un écolier est paresseux, quand il ne se porte pas volontiers et sans contrainte à faire ses devoirs ou à apprendre ses leçons.

Combustible : ce qui peut brûler ; du mot latin *combustum*, formé d'un verbe qui veut dire *brûler* ; à distinguer de *comestible*, venant d'un autre verbe latin qui veut dire *manger* : ce que l'on peut manger. Les terminaisons en *ible*, comme celles en *able* (mangeable, potable), et celles en *uble* (soluble), indiquent la possibilité.—*Substances* : objets, terme général qui s'applique à tout ce qui a une existence propre quelconque.—*Chauffer* : rapprocher *chauffage*, *chauffoir*, *chaufferette*, etc.—*Coke* ; distinguer *coque* et *coq*. *Coke* est un mot anglais.—*Résidu* : restant : se dit surtout des matières qui *restent* après une opération chimique, et qui en général peuvent être utilisées—*Extraire* : tirer de.—*Gaz et gaze*.

III

DICTÉE

LES DEUX MULETS

Deux Mulets cheminaient, l'un d'avoine chargée,
L'autre portant l'argent de la gabelle.
Celui-ci, glorieux d'une charge si belle,
N'eût voulu pour beaucoup en être soulagé.

Il marchait d'un pas relevé,
 Et faisait sonner sa sonnette,
 Quand l'ennemi se présentait,
 Comme il en voulait à l'argent,
 Sur le Mulet du fisc une troupe se jette,
 Le saisit au frein et l'arrête.
 Le Mulet, en se défendant,
 Se sent percer de coups ; il gémit, il soupire.
 " Est-ce donc là, dit-il, ce qu'on m'avait promis ?
 Ce mulet qui me suit du danger se retire ;
 Et moi, j'y tombe, et je péris !
 — Ami, lui dit son camarade,
 Il n'est pas toujours bon d'avoir un haut emploi :
 Si tu n'avais servi qu'un meunier, comme moi,
 Tu ne serais pas si malade. "

Explication

M.—Qu'est-ce qu'un mulet ?

E.—C'est un animal qui tient de l'âne et du cheval. On le dit plus fort que le cheval, mais il est très entêté ; de là ce dicton populaire : *Têtu comme un mulet*.

M.—De quoi étaient-ils chargés, ces deux mulets ?

E.—L'un d'avoine et l'autre d'argent.

M.—D'argent ! Quelqu'un de vous a-t-il déjà vu un mulet chargé d'argent ?

E.—Non, monsieur, pour deux bonnes raisons ; la première, parce qu'on ne se sert pas, en ce pays, de cet animal comme bête de charge, la seconde, parce que ceux qui ont une fortune ne l'exposent pas dans une charrette sur la voie publique.

M.—Mais, si vous aviez beaucoup d'argent et que vous voulussiez passer dans un pays étranger, comment feriez-vous alors pour l'emporter ?

E.—Je ne l'emporterais pas, mais je le déposerais dans une banque, où l'on me donnerait en retour une traite représentant le montant déposé, et payable dans une autre banque du pays où je voudrais aller.

M.—Quelle somme, en argent, représenterait à peu près une charge de huit cents livres ?

E.—En comptant la piastre d'environ une once, cette charge représenterait à peu près douze mille huit cents piastres.

M.—Que signifie le mot gabelle ?

(Pas de réponse.)

M.—Dans l'origine, ce mot fut appliqué, en France, à tous les impôts indirects : on disait, gabelle de drap, gabelle de vin, etc. ; mais, sous Philippe IV, on l'appliqua spécialement pour désigner l'impôt sur le sel. Cette taxe était tellement en horreur chez les payans, qu'ils la regardaient comme une œuvre infernale, et que le mot seul suffisait pour les mettre en émoi.

Pourquoi l'un des mulets faisait-il sonner sa sonnette ?

E.—Pour attirer sur lui les regards des passants, et en même temps pour montrer sa supériorité à son compagnon et par là l'humilier.

M.—Pourquoi les voleurs le rouèrent-ils de coups ?

E.—Afin de le mettre dans l'impossibilité de se sauver, et de pouvoir plus facilement s'emparer du trésor.

M.—Quel langage l'autre mulet tient-il à son compagnon blessé à mort ?

E.—Il lui tient le langage d'un sot, d'un imbécile ; car, quels qu'eussent été les torts du premier à son égard, le devoir lui commandait de le consoler, de l'encourager par des paroles douces et amicales, et non pas de le blesser par des sentences intempestives, où perçaient la malveillance et l'ironie.

M.—C'est bien, mes amis ! Vous écrirez en prose pour le prochain devoir, cette même fable que nous venons de dicter et d'expliquer.

LA MÊME FABLE EN PROSE

Deux mulets se trouvèrent un jour, par hasard, à cheminer sur la même route. L'un pauvrement attelé, menait au moulin, dans une vieille charrette, une lourde charge d'avoine ; l'autre, richement harnaché, portait l'argent de la gabelle. Ce dernier, aussi glorieux de son étalage que de son précieux fardeau, marchait avec une allure de suffisance et de présomption. Il jetait de temps en temps

sur l'autre mulet, un regard de dédain et de mépris qui semblait dire : Pauvre hère, que je te plains en te voyant si pauvrement équipé porter la nourriture des pourceaux ! Combien ton sort est différent du mien ! Au moment où il roulait dans sa tête ces pensées d'orgueil, ils arrivèrent à l'entrée d'un petit bois où des voleurs étaient cachés. Comme ils n'en voulaient qu'à l'argent, ils se jettent avec frénésie sur le mulet du fisc, le criblent de coups, enlèvent le trésor et le laissent presque mort et baignant dans son sang. Dans cet état désespéré, il gémit, il se lamente. Est-ce donc là, dit-il le sort qui m'était réservé. Ce mulet que je plaignais tant, il n'y a qu'un instant, est encore sain et sauf, et moi je vais mourir péniblement dans la boue. Ami, lui dit l'autre, il ne faut jamais regarder avec mépris ceux qui sont au-dessous de soi ; si comme moi, tu n'avais eu pour maître qu'un simple meunier, tu ne serais pas dans un état aussi misérable.

ARITHMETIQUE

PROBLÈMES

1.—Quelle est la valeur de 8 vases d'or pesant chacun 4 onces, 15 gros, 20 grains (1).

Oz.	gr.	grns.		\$20.632
4	„	15	„	20
			8	38
<hr/>				784.016
38	„	6	„	16
		5	gr.	$\frac{1}{4}$
			1	$\frac{1}{6}$
		8	gr.	$\frac{1}{3}$
		8	„	$\frac{1}{3}$
<hr/>				5.158
				1.031
				0.343
				0.343
<hr/>				\$790.892

Un marchand veut faire faire pour son magasin 36 pantalons avec du drap de \$2.50 la verge. Chaque pantalon contient $2\frac{1}{2}$ vgs. de draps ; le taillage coûte \$0.18, la doublure, boutons, etc. \$0.27. Il paie la couturière \$2.50 par semaine et elle fait 3 pantalons en deux jours.

Voir arithmétique Toussaint, p. 161.

- 1° Combien coûteront les 36 pantalons ?
- 2° Combien coûtera chaque pantalon ?
- 3° Combien faudra-t-il qu'il les vende la pièce pour gagner 15% ?

$2\frac{1}{2}$ vgs \times 36 =	90 vgs.	
90 vgs à \$2.50 =		\$225.00
36 à 18 cts =	\$6.48,	Taillage 6.48
36 à 27 cts =	9.72,	Doublure, etc. 9.72
36 \div 9 =	4×2.50 ,	Couturière 10.00
		<hr/>
251.20		1ère Rép. \$251.20

<hr/>	= \$6.98 +,	2e Rép.
36		
6.98 \times 115		
<hr/>	= \$8.03 +,	3e Rép.
100		

PROBLÈME DE TOISÉ

Une salle mesure 118 pds 6 pes de périmètre ; la hauteur du plancher à la corniche est de 12 pds 8 pes ; la porte mesure 7 pds 2 pes sur 3 pds 6 pes ; la boisure de la porte a 17 pds 4 pes de long sur 9 pes de large ; il y a 4 paires de volets dont chacune mesure 6 pds 10 pes sur 4 pds 6 pes ; les tablettes et les joues de chaque fenêtre ont 19 pds 6 pes de long sur 14 pes de large ; la cheminée occupe un espace à déduire de 6 pds 6 pes sur 5 pds 2 pes. On veut savoir combien il faudra payer pour faire peindre cette salle à raison de 36 $\frac{1}{3}$ cts la verge carrée, sachant que la porte et les volets doivent être peints sur les deux faces, et que la corniche qui mesure 117 pieds de longueur coûtera 13 $\frac{1}{3}$ cts le pied ; le tout devant recevoir 4 couches de peinture ?

Explication

M.—Comment allez-vous procéder pour résoudre ce problème ?

E.—En fermant la porte et les volets, nous allons d'abord chercher la surface de la salle entière, qui forme un rectangle de 118, "6 sur 12 "8 = 1501 pds, à laquelle nous ajouterons la surface de l'autre côté de la porte 25 pds 1 pc, celle de la boisure 13 pds, celle des volets 123 pds, des tablettes et des joues

des fenêtres 91 pieds, ce qui forme un total de 1753 pds 1 pc. duquel on retranche la cheminée, 33 pds 7 pes=1719.5 pds. En divisant ce nombre par 9 pour avoir des verges carrées, et multipliant le quotient par 36½ cts on a \$70.05. On ajoute ensuite à ce nombre la corniche, 117 pds 6 pes a 13½ = \$15.60, ce qui forme un total de \$85.65 pour le tout.

Opération

118,,6 × 12,,8 = 1501,,0 surf. de la salle
 7,,2 × 3,,6 = 25,,1 " " porte
 17,,4 × 0,,9 = 13,,0 boisure " "
 6,,10 × 4,,6 × 4 = 123,,0 surf. des volets

1753,,1
 6,,6 × 5,,2 = 33,,7

1719,,5 × 36½ = \$70.05

9
 117 pds @ 13½ cts = 15.60

Rép. \$85.65

PROBLEME D'ALGÈBRE

Deux personnes A et B partent en même temps de deux villes distantes de 396 milles, et vont à la rencontre l'un de l'autre. Ils ne se rencontrèrent qu'après avoir voyagé un nombre de jours égal à la différence du nombre de milles qu'ils ont faits par jour, ce qui arriva après que A eut fait 216 milles. Combien chacun a-t-il fait de milles ?

Soit x le nomb. de milles fait par A
 et y " " " " B.
 x - y = les jours qu'ils ont voyagé avant de se rencontrer.

D'après la question,
 $x(x-y)=216$
 et $y(x-y)=180$

Par conséquent,

216	180	6	5
—	—	ou —	—
x	y	x	y
	5x		
y =	—		
	6		

En substituant dans la première équation,
 $x(x - \frac{5}{6}x) = 216$ ou $6x^2 - 5x^2 = 216$

$$\frac{x^2}{6} = 216, \text{ d'où } x^2 = 1296$$

$$x = 36$$

$$\text{et } y = \left(\frac{5x}{6}\right) = 30$$

LEÇON DE CHOSES

LES ANIMAUX

Mes chers enfants, je me propose de vous donner une série de leçons sur les animaux les plus connus ; mais avant de commencer, il est nécessaire de vous faire connaître certains termes généraux que l'on emploie pour en désigner les différentes espèces.

Parmi les animaux, il y en a que l'homme a habitués à vivre avec lui et qu'il a apprivoisés ; on les appelle pour cela *animaux domestiques*. D'autres fuient la présence de l'homme et vivent dans les bois ; on les appelle *animaux sauvages*. Il y en a parmi ces derniers qui s'attaquent à l'homme, et aux autres animaux, c'est pourquoi on leur donne le nom d'*animaux féroces*.

On a donné différents noms aux animaux, par rapport aux aliments dont ils se nourrissent. On appelle *herbivores* ceux qui mangent de l'herbe, *granivores* ceux qui mangent du grain, *fruitivores* ceux qui font des fruits leur nourriture, *insectivores* ceux qui se nourrissent d'insectes. Ceux qui mangent de la chair se nomment *carnivores* et ceux qui *déchirent* leur proie avec avidité, *carnassiers*.

Les animaux qui ont quatre pattes se nomment *quadrupèdes*, et ceux qui n'en ont que deux *bipèdes*.

On a donné différents noms aux animaux, d'après la forme de leur pied. Ainsi, ceux qui ont le *pied* d'une seule pièce, comme le

cheval, l'âne, s'appellent *solipèdes* ; ceux qui l'ont divisé en deux, comme le bœuf, le mouton, *bisulques* ; ceux qui l'ont séparé en quatre, cinq parties, *tricipèdes*, comme le chien, le chat, etc.

Il y a encore des animaux munis de deux estomacs. Ils mangent d'abord leur nourriture sans la mâcher. Après avoir séjourné un certain temps dans le premier estomac, elle revient dans leur bouche par petites portions qu'ils mâchent et ensuite elle passe dans le second pour être digérée. On les appelle pour cela *ruminants*.

Voyons maintenant si vous avez bien retenu ce que je viens de vous dire.

Nommez-moi un solipède, Louis ?

Louis.—Le cheval.

M.—Pourquoi dites-vous que le cheval est un *solipède* ?

Louis.—Parcequ'il a le pied d'une seule pièce.

M.—Vous, Joseph, désignez-moi un animal bisulque.

Joseph.—Un bœuf est un bisulque.

M.—Pourquoi ?

Joseph.—Parce qu'il a le pied fendu en deux.

N. B. On continuera de faire le même genre de questions pour tous les termes employés dans la leçon précédente, et on les répètera jusqu'à ce que les élèves sachent parfaitement en faire l'application aux différents animaux auxquels ils conviennent. On y reviendra encore chaque fois que l'on fera une leçon de chose sur un animal en particulier. C'est un moyen efficace de leur apprendre des choses utiles, de leur donner des idées, tout en les habituant à les exprimer correctement et avec facilité.

POÉSIE

LA PETITE ÉCOLE

Quoi ? vous ne savez pas encore
Jouer à l'école, vraiment ?
Est-ce des choses qu'on ignore ?
Eh bien ! vous verrez, c'est charmant !

Il nous faut d'abord une classe :
C'est ce pavillon, supposons ;
Que chacun y prenne sa place :
Là les filles, là les garçons.

Puis, il nous faut une régente :
Qui sera-ce ? — Tirons au sort. —
Bon ! c'est moi, que je suis contente !
Etre régente, c'est mon fort !

Elèves, un peu de silence,
Les mains sur les bancs : commençons !
A vous la première, Clémence.
Venez réciter vos leçons.

“ Fable du Coche et de la mouche. ”
— Pas mal, mais vous parlez trop bas :
Ouvrez donc un peu plus la bouche,
Madenoiselle, on n'entend pas !

Continuez, vous, Henriette !
“ La mouche, en ce pressant besoin... ”
Eh bien ? qu'est-ce qui vous arrête ?
Vous n'avez pas appris plus loin ?...

Quelle paresse impardonnable,
Henriette ! Trois points marqués.
Trois fois à copier la fable,
Et quatre, si vous répliquez :

Passons au thème d'orthographe,
Et faites bien attention :
Je vais vous dicter “ la Girafe ”,
Tiré de Monsieur de Buffon.

“ La girafe est un... ” Charles ! Rose !
Vous ne voulez pas travailler ?
Quatre fois le verbe “ je cause ”,
Pour vous apprendre à babiller !

Je reprends et dicte la suite :
“ La girafe est un des premiers... ”
Et cætera. Relisez vite,
Et montrez-moi tous vos cahiers.

Bien, Clémence, votre orthographe
A fait des progrès ; cependant
Vous mettez *ph* à giraphe :
C'est un *f* qu'il faut, mon enfant.

Bernard, écrivain meilleure,
 Mais dix fautes ; Charles vingt-deux !
 Thème à retaire, et trois quarts d'heure
 De retenue à chacun d'eux !

Pour finir, un peu de musique,
 D'après la méthode Chevé.
 Je vais vous donner la tonique ;
 Voyons, que ce soit enlevé !

Do, do, sol, sol, un peu d'ensemble —
 La, la, sol, c'est un air nouveau —
 Fa, fa, mi, point de voix qui tremble —
 Bon ! Fa, fa, mi, mi, ré, ré, do.

Sol, sol, fa, plus doux ce passage —
 Bien — continuez seulement —
 La reprise, à présent, courage —
 Do, do, sol, sol, — parfaitement !

Elèves, je suis très contente !
 Aussi, tout pensum abrogé,
 Ecoutez bien — votre régent
 Vous donne trois jours de congé !

L. TOURNIER.

LE MOIS DES MORTS

Le vent du Nord a dénudé les arbres ; les fruits ont été enserrés dans les greniers, les feuilles jonchent la terre. La nature nous invite à des pensées triste et salutaires : Elle meurt et bientôt la neige lui servira de linceuil : l'on dirait un géant s'étendant lui-même dans son cercueil. Comment ne pas songer à ceux qui ont disparu de la scène du monde ? comment ne pas penser à l'heure de notre propre agonie ? feuilles éphémères, nous serons bientôt détachés de l'arbre de la vie terrestre et emportés dans un coin du cimetière.

L'amitié est un don des cieux ; elle doit recevoir son couronnement dans les splendeurs de la gloire. Nos parents, nos amis sont peut-être dans le purgatoire. Les flammes sont peut-être leur nourriture et leurs larmes leur unique breuvage.

Restons amis au jour de leur affliction. Ne les abandonnons pas lorsqu'ils ont le plus besoin de nous. Ils sont incapables de mé-

rites, et si nous ne les purifions par le feu de notre charité, ils seront obligés de subir dans toute sa rigueur le feu de la justice de Dieu. Que notre amitié les conduise au Ciel et ils nous prouveront que la reconnaissance s'épanouit dans la Jérusalem céleste pour protéger les amis de la terre. Une prière chaque jour, un souvenir au Saint Sacrifice, une petite mortification, c'est bien peu de travail pour nous, et pour eux quel soulagement !

Ce souvenir de nos parents, de nos amis défunts nous rappellera que, comme la nature ne meurt que pour renaître, nous aussi nous ne mourrons que pour revivre. Si la mort a une rive sombre et remplie de tristesse, quel éclat ne nous vient-il pas de l'autre rivage qui se nomme : *La Résurrection*. Il faut que le grain de blé meure et se corrompe pour donner naissance à un épi, l'espérance du cultivateur. *Nous ressusciterons* ; voilà la fin de la mort depuis qu'elle a été vaincue par la croix de Jésus. Tenons-nous attachés à cette croix, et quand le découragement menacera d'envahir notre âme, souvenons-nous *que nous mourrons bientôt pour revivre éternellement*.

R. G. T.

LES ECOLES AU JAPON.

Miss Bird, qui a visité le Japon en 1878 et 1879, vient de publier le récit de son voyage. Voici une page intéressante de cet ouvrage :

“ A sept heures du matin, on entend le roulement d'un tambour qui appelle les enfants à l'école. Le bâtiment scolaire peut supporter la comparaison avec n'importe lequel des nôtres. Il m'a même paru trop à l'européenne, et les enfants avaient l'air de se trouver fort mal à l'aise, contraints qu'ils étaient de s'asseoir sur les bancs devant leurs pupitres, au lieu de pouvoir s'accroupir à la

mode du pays. Le mobilier scolaire est très bon, et de fort belles cartes sont suspendues aux murs. L'instituteur, homme d'environ vingt-cinq ans, se servait du tableau noir avec beaucoup d'aisance et interrogeait les élèves très rapidement. La meilleure réponse était récompensée par la première place, comme chez nous. L'obéissance est la base de l'ordre social japonais ; avec des enfants accoutumés à une obéissance aveugle dans la famille, l'instituteur n'a pas de peine à assurer la tranquillité, l'attention et la docilité. Il y avait quelque chose de presque pénible dans le sérieux de ces petites figures toutes penchées sur leurs livres, et que ne parvenait pas même à distraire un événement aussi rare que la visite d'un étranger. L'enseignement donné aux plus jeunes élèves consistait surtout en leçons de choses ; les plus âgés lisaient à haute voix des manuels d'histoire et de géographie, sur un ton très élevé et fort désagréable pour une oreille européenne. On enseigne aussi l'arithmétique et les éléments des sciences naturelles... Les punitions, en cas de mauvaise conduite, consistaient autrefois en quelques coups appliqués sur la jambe avec une baguette, ou en une légère brûlure imprimée avec un moxa sur l'index (ce dernier genre de punition est encore fréquemment employé dans les familles) ; mais l'instituteur m'a expliqué que la retenue est maintenant la seule punition admise ; il a beaucoup blâmé notre usage de donner des pensums. Lorsque l'heure de midi fut arrivée, les enfants sortirent de l'école en bon ordre, les garçons et les filles formant chacun une division à part, et se séparèrent tranquillement.

L'Education.

DISTRACTIONS UTILES

1.—Qu'est-ce qui donne aux bouteilles la couleur de vert foncé ?

2.—Pourquoi l'eau de source ou de fontaine ne gèle-t-elle jamais en hiver ?

3.—Pourquoi trouve-t-on quelquefois de l'eau douce au fond de la mer ?

4.—Pourquoi l'eau contient-elle de l'air ?

RÉPONSES AUX QUESTIONS DU No. 17.

1. Parce que au-dessous de l'arbre, l'air n'est échauffé ni par les rayons directs du soleil, arrêtés par le feuillage, ni par le contact du sol qui reste froid : sous un arbre, aussi, l'air est toujours humide ; or, l'air humide est plus froid que l'air sec, parce qu'il conduit mieux la chaleur.

2. Parce que les plumes et le duvet sont de mauvais conducteurs, et le Créateur leur a donné ce vêtement naturel pour conserver leur chaleur.

3. Une substance qu'on trouve en quantité considérable dans le sein de la terre, et qui est composée essentiellement de carbone et de bitume.

4. Parce que la plus grande quantité du carbone et de l'hydrogène en a été consommée, et que le résidu qui forme le mâchefer n'est pas combustible.

5. ... J'ai atteint mon but... c'est à cause de vous.

ETUDE DES CONTRAIRES.

Devant	derrière
Avant	après
Dessus	dessous
Oui	non
L'estime	le mépris
Estimable	méprisable
Estimer	mépriser
Tu l'estimes	tu le méprises
Estimons-le	méprisons-le
La fatigue	le délassement
En mouvement	en repos
Vide	plein

Stérilité	fertilité
Stérile	fertile
Fondateur	destructeur
Fonder	détruire
La paix fonde	la guerre détruit
Les douceurs de la paix	les rigueurs de la guerre
Vieux (<i>vin</i>)	nouveau
Vieux (<i>homme</i>)	jeune
Vieux (<i>meuble</i>)	neuf
Épaisse (<i>encre</i>)	claire
Épaisse (<i>langue</i>)	déliée
Épaisse (<i>planche</i>)	mince
Doux (<i>fruit</i>)	amer
Douce (<i>haleine</i>)	forte
Douce (<i>eau</i>)	salée
Douce (<i>peau</i>)	rude
Douce (<i>pente</i>)	rapide
Douce (<i>vie</i>)	agitée
Doux (<i>caractère</i>)	violent
Doux (<i>regard</i>)	dur
Doux (<i>animal</i>)	féroce
Douce (<i>mort</i>)	violente
Doux (<i>vin</i>)	fermenté
Gai	triste
Gaîté	tristesse
Gaîment	tristement
Egayer	attrister
Modeste	orgueilleux
Adoucir	aigrir
Applaudir	siffler
Sûr (<i>fruit</i>)	doux
Sûr (<i>chemin</i>)	dangereux
Sûre (<i>réussite</i>)	douteuse
Grossier (<i>homme</i>)	poli
Grossière (<i>étouffe</i>)	fine
Grossière (<i>faute</i>)	légère
Petit (<i>sou</i>)	gros
Petit (<i>logement</i>)	grand
Sain (<i>fruit</i>)	gâté
Sain (<i>jugement</i>)	faux
Sain (<i>temps</i>)	malsain
Saine (<i>doctrine</i>)	mauvaise
Propre (<i>enfant</i>)	malpropre
Propre (<i>c'est le terme.</i>)	impropre

M. G. W. YOUNG,

INSTITUTEUR,

Désire obtenir une place comme professeur d'Anglais dans cette Province. Il a déjà enseigné trois ans et peut fournir les meilleures recommandations.

S'adresser à

G. W. YOUNG,

Russell, P. O.

COURS DE LECTURE A HAUTE VOIX

OU

Leçons pratiques de lecture française et de prononciation préparées spécialement pour les écoles canadiennes.

PAR L'ABBÉ P. LAGACÉ.

Cours complet à l'usage des écoles normales et des pensionnats.

Abrégé à l'usage des écoles modèles et élémentaires.

Ouvrage approuvé par le Conseil de l'Instruction publique.

LIVRES CLASSIQUES

GRAMMAIRE DE LHOMMOND

Avec syntaxe,

REVUE PAR J. B. CLOUTIER.

Devoirs Grammaticaux

Par le même :

MÉTHODE RATIONNELLE DE LECTURE,

OU le

PREMIER LIVRE DES ENFANTS,

Par le même :

Tous ces livres ont été approuvés par le Conseil de l'Instruction publique et sont en vente chez tous les libraires de Québec.

Librairie du bon Marché

(VIVRE ET LAISSER VIVRE)

A. G. RAYMOND

46, RUE DE LA FABRIQUE, 46.

HAUTE-VILLE, QUÉBEC.

Imprimé par C. DARVEAU, rue de la Montagne, Québec